

DEROULEMENT DE LA RANDONNEE CHARLY-SUR-MARNE EN AUTOMNE

Cette randonnée se déroulera essentiellement dans le département de l'Aisne (02), région Hauts-de-France. On y trouve les premières vignes d'appellation AOC Champagne.

Le village précédant Crouttes-sur-Marne s'appelle Nanteuil-sur-Marne. Il se situe en Seine-et-Marne et en est la plus petite commune (125 ha, dont 30 ha de vignes et un seul vigneron).

Deux autres communes de Seine-et-Marne bénéficient également de l'AOC Champagne : Saâcy-sur-Marne et Citry-sur-Marne, situées en face de Nanteuil sur la rive gauche de la Marne. La gare de Nanteuil-Saâcy, étant la dernière gare située dans la zone du Transilien, draine les habitants de toute la région allant travailler à Paris et pouvant donc bénéficier de la carte Navigo. C'est pourquoi les parkings de la gare ne sont pas assez nombreux pour accueillir toutes les voitures.

CROUTTES-SUR-MARNE



Commune de 650 habitants. L'origine du nom de Crouttes vient du latin "creute" qui signifie "grotte".

En 887, le village fut brûlé par les Vikings. Pendant deux siècles, Crouttes-sur-Marne fut un centre d'exploitation de carrières de gypse et de fours à plâtre importants.

Dominant la vallée sur un promontoire escarpé, l'église Saint Quiriace, du 12^e siècle, est inventoriée aux monuments historiques.

Un seul commerce subsiste : un café "Le Champenois" qui fait également épicerie et rend de nombreux services (tels que pressing, dépôt de pain, etc).

L'activité principale du village est la viticulture, avec plusieurs producteurs de Champagne.

CHARLY-SUR-MARNE



Chef-lieu de Canton de 2800 carlésiens.

La commune se trouve à égale distance des cathédrales de Paris et de Reims. A l'origine, la villa Carliaca ou métairie de Charles ne consistait d'abord qu'en huttes, cabanes, servant à l'exploitation des terres et à la demeure des serfs qui les cultivaient.

L'essentiel de l'activité de la commune se fait avec la viticulture et le Champagne. On ne compte pas moins de 2 coopératives vinicoles, 4 négociants manipulateurs et 45 récoltants manipulateurs.

Le vignoble couvre une superficie de 320 ha. L'encépagement y est réparti ainsi :

8 % de Pinot Noir, 12 % de Chardonnay et 80 % de Pinot Meunier.

L'appellation « Champagne » a été accordée au vignoble carlésien en 1908.

La géologie, les microclimats, l'exposition, l'altitude et les vents dominants sont parmi les principaux éléments qui déterminent la notion de cru. En Champagne, un cru est caractérisé par un pourcentage compris entre 80 et 100. Ce chiffre, attribué à chaque cru, sert de référence. Il permet de déterminer, lors des transactions entre les vignerons et les maisons de Champagne, le prix réel du kilo de raisin (par rapport à un prix de base fixé avant les vendanges). A Charly-sur-Marne, l'échelle des crus atteint 80%.

PAVANT

Commune de l'Aisne, sur la rive gauche de la Marne. 800 pavanais et pavanaises.

L'église Saint-Bald, construite entre le 11^e et le 16^e siècle, laissée à l'abandon pendant de longues années, était dans un état de délabrement avancé lorsque le nouveau maire de Pavant entreprit de la restaurer en 1984.

Le portail du 11^e siècle vient d'être restauré par la famille d'un adhérent de SLA, qui s'est marié dans cette église avec une adhérente de SLA.

Il ne reste presque plus rien d'un imposant château du 17^e siècle encore visible il y a 150 ans, à part la ferme et une tour, transformée ensuite en pigeonnier.

Edith Piaf a vécu quelques années à Pavant.



L'AQUEDUC DE LA DHUYS

Construit de 1863 à 1865, à la demande du baron Haussmann, pour alimenter Paris en eau potable.

Il capte les eaux de la Dhuis à Pargny (02).

D'une longueur de 131 km, il se déverse dans le réservoir de Ménilmontant mais sert également à alimenter en eau Disneyland et l'est de l'Île-de-France.

Son dénivelé total est de 20 m. L'eau met 3 jours pour le parcourir.

Construit entièrement en souterrain, il franchit 21 vallées (dont la Marne, le Grand Morin, le Petit Morin) au moyen d'autant de siphons.

Il est jalonné de bornes hectométriques mais aussi de regards tous les 500 m.

Depuis juillet 2018 et la construction d'une passerelle reliant Chessy à Dampmart, il peut être parcouru à pied dans sa totalité.

